

**Charte définissant les conditions d'utilisation
des outils informatiques de la Bibliothèque du Boléro**

La Bibliothèque du Boléro à Versoix a le plaisir d'offrir l'accès à divers outils informatiques gratuitement. En parallèle, les personnes disposant d'un numéro de téléphone portable peuvent connecter leur(s) appareil(s) personnel(s) au réseau wifi

« Ville de Versoix ». Ce réseau ne dépend pas de la Bibliothèque et possède des conditions d'utilisations propres, que vous acceptez tacitement lors de votre connexion.

*N.B. L'utilisation de ces outils est un **privège** et non un droit. Chaque utilisateur s'engage à respecter la présente charte en signant ce document.*

Je m'engage à respecter le code de conduite ci-joint et désire obtenir le droit d'accéder aux différents outils informatiques mis à disposition dans la Bibliothèque.

Nom, Prénom :

Adresse :

Versoix, le Signature :

Je certifie avoir pris connaissance du document ci-joint et autorise mon fils/ma fille à utiliser les outils informatiques mis à disposition dans la Bibliothèque.

Nom, Prénom du représentant légal :

Signature :

Inscription et documents à présenter

- L'utilisation des différents outils informatiques est possible durant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.
- La prestation est gratuite et ouverte à tous les usagers. **Les enfants de moins de 13 ans sont accompagnés par leurs parents ou représentants légaux.** Ils peuvent ensuite signer la charte au nom de leur enfant pour toute utilisation ultérieure.
- Lors de la première consultation, l'utilisateur prend connaissance de la charte d'utilisation et la signe.
- Avant chaque utilisation, l'utilisateur présente sa carte de lecteur ou une pièce d'identité officielle, au bureau de prêt.
- La durée de la consultation est d'**une heure**. Passé ce délai, si une autre personne désire utiliser le poste, celui-ci est libéré dans les cinq minutes ; sinon, il est possible de prolonger la consultation.

Impressions, photocopies et sauvegarde des documents

- Les impressions sont payantes. Le paiement se fait directement au bureau de prêt.
- Les impressions peuvent être faites depuis les ordinateurs fixes (elles sont imprimées sur le copieur près de la porte de secours) à partir de leur clé USB (fichier jpg ou pdf uniquement).
- L'utilisateur doit aller les récupérer directement sur le copieur et les payer auprès du personnel à l'accueil, selon le tarif en vigueur.
- La sauvegarde de fichiers ou de documents numérisés est possible sur une clé USB amenée par l'utilisateur. Les fichiers et documents travaillés seront effacés automatiquement à chaque redémarrage de l'ordinateur.

Les activités suivantes ne sont pas autorisées :

- Recherche délibérée de sites à caractères érotiques, pornographiques, immoraux ou incitant à la haine raciale.
- Utilisation à des fins illégales ou criminelles, ou pour accéder à des zones interdites du web.

Responsabilité de la Bibliothèque du Boléro

- La Bibliothèque assume la responsabilité des informations disponibles sur les pages de son site web uniquement.
- Dans la mesure où la charge de travail le permet, les bibliothécaires sont prêt(e)s à offrir de l'aide dans l'utilisation de ces outils.

Responsabilité des utilisateurs

- L'utilisateur s'engage à respecter les règles d'usage d'Internet.
- L'utilisateur s'engage à assumer toute réparation des dommages qu'il pourrait occasionner sur le matériel mis à disposition.
- Les personnes ne respectant pas cette charte, se verront immédiatement retirer le droit d'utiliser ces outils informatiques de la Bibliothèque du Boléro.

Etabli en avril 2015 ; suite aux premières expériences, des modifications sont régulièrement apportées. Dernière révision : 09 juin 2022